



Réunion de consultation et d'information

Forair : la technologie au service des propriétaires de terres à bois

Depuis le lancement de son application au printemps 2026, Forair suscite beaucoup d'intérêt dans le secteur de la forêt privée. Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec est heureux de convier les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région à une présentation consacrée à cette nouvelle plateforme et aux outils qui transformeront progressivement la gestion des propriétés forestières.



Le conférencier invité, **M. William Métivier, ing.f., président et cofondateur de Forair**, présentera l'application Forair ainsi que sa vision pour simplifier l'accès à l'information, aux services et aux professionnels de la forêt privée.

- l'application mobile Forair, pour se repérer sur sa propriété et consulter ses informations directement sur le terrain ;
- Forair Pro, un portail visant à simplifier les échanges et le partage d'information entre les propriétaires et leur conseiller forestier ;
- plusieurs autres fonctionnalités destinées à faciliter la compréhension, la planification et l'aménagement des propriétés forestières.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

DATE : 18 novembre 2026
HEURE : 19 h
ENDROIT : Visioconférence – Zoom



La conférence sera suivie d'une période de questions et d'échanges avec le conférencier invité, vos représentants et le personnel du SPFRQ.

Inscription

Vous devez vous préinscrire avant 16 h le 16 novembre 2026 auprès du secrétariat du Syndicat à l'adresse spfrq@spfrq.qc.ca afin de recevoir les renseignements et le lien nécessaires pour participer à la visioconférence Zoom.

Nous comptons sur votre participation active à cette rencontre et espérons vous y voir en grand nombre.

Assemblées annuelles 2026

Une autre bonne année !

Plus de 85 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, qui se sont déroulées le mardi 28 avril dernier à l'Hôtel Travelodge Québec.

L'assemblée du Plan conjoint

Le rapport d'activité ainsi que le rapport financier ont permis aux délégués de prendre connaissance du bilan de la mise en marché du bois pour l'année écoulée. Le volume total commercialisé en 2025 a été de 798 599 mètres cubes solides, une baisse de plus de 6 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des ventes de bois a dépassé 47,6 millions de dollars.

Un bilan de l'avancement de la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs a été présenté aux participants.

Les nouveautés de l'entente de transport avec l'Association des Transporteurs de Bois de la Région de Québec ont été exposées.

L'assemblée du Syndicat

La journée s'est poursuivie avec l'allocution de M. André Roy, premier vice-président à la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Le départ de deux administrateurs a été souligné, M. Michel Côté quitte après plus de 32 ans de services pour le secteur de Bellechasse-Les Etchemins et M. Pierre Bertrand de la Rive-Nord de la Capitale après 6 années.

Les participants ont eu l'occasion d'entendre la conférence *Y a-t-il encore du bois sur le territoire du SPFRQ ?* Ce que montre les volumes sur pied et la croissance forestière, par M. Patrick Cartier, ing.f. à la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Membres du conseil d'administration du SPFRQ

Les membres du conseil d'administration du SPFRQ ont désigné les officiers pour l'année 2026. M. Maurice Vigneault, administrateur du secteur de L'Érable-Bécancour, a été élu président par ses pairs. MM. Jean-Marie Bélisle et Jocelyn Matte ont respectivement été élus premier et deuxième vice-présidents. M. François Laliberté, nouvel administrateur élu lors de l'assemblée du secteur Bellechasse-Les Etchemins, entre en fonction, tout comme M. Yves Cossette, nommé par le C. A. pour le secteur Rive-Nord de la Capitale.

Les membres du conseil d'administration vous invitent à communiquer avec eux par courriel en visitant le site Web du SPFRQ au www.spfrq.qc.ca/Mon_syndicat/Conseil_d_administration.

Secteur	Administrateur
1- Bellechasse – Les Etchemins	M. François Laliberté, <i>Nouveau</i>
2- Rive-Sud de la Capitale	M. Patrick Vaillancourt
3- Lotbinière	M. Evan Morin,
4- Mégantic	M. Serge Fournier
5- L'Érable – Bécancour	M. Maurice Vigneault, <i>président</i>
6- Portneuf	M. Jocelyn Matte, <i>2^e vice-président</i>
7- Rive-Nord de la Capitale	M. Yves Cossette, <i>Nouveau</i>
8- Charlevoix	M. Gaétan Boudreault
9- Côte-Nord	M. Jean-Marie Bélisle, <i>1^{er} vice-président</i>

Les administrateurs ont chaudement remercié M. Gaétan Boudreault pour les treize années à la présidence du SPFRQ. À la suite de ce changement de garde, il est important de mentionner que M. Boudreault demeure président à la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ).



Finalement, trois résolutions ont été adoptées avant de clore la journée. Les titres sont les suivants :

1. Pour une plus grande utilisation du bois dans la construction au Québec.
2. Pour une réflexion provinciale sur les mesures d'aides financières et fiscales possibles afin d'améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers.
3. Pour la simplification des critères d'admissibilité à la vente de crédits carbone pour les propriétaires forestiers.

Une version à télécharger du Rapport d'activité 2025 est disponible sur le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca
Vous y trouverez également le Cahier des résolutions adoptées par les membres, les documents en lien avec les AGA ainsi que les présentations des conférenciers.

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité, pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir un contingent. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.**

Domtar (Windsor)

- Une nouvelle entente est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026.
- Les livraisons accusent un peu de retard sur les prévisions.
- Les paiements de bois sont en \$/TMV.
- Veuillez contacter votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur souhaitée de votre bois afin qu'il puisse mettre sa pleine charge.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Un nouveau contrat est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2026.
- Les livraisons se déroulent normalement.
- Le bois est payé à la tonne métrique verte.
- L'usine a un urgent besoin de tremble de 93 à 96 pouces.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Les livraisons sont suspendues vers cette usine, car le paiement des bois livrés en 2025 retarde énormément.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse Sud seulement

- Les prix provisoires sont passés de 28 à 32 \$/tiv pour les livraisons à la cour de Sainte-Justine ou SAPPi à Hinckley depuis le 1^{er} août 2026.
- Les livraisons reprennent tranquillement.

Bois Carthage – Bellechasse Sud seulement

- Vu la faiblesse des marchés, le Syndicat et l'acheteur ont convenu de reprendre les discussions au cours du mois de septembre afin d'en venir à une entente.

Forex Wood Canada inc. – Rayon d'approvisionnement de 50 km autour de Princeville

- L'acheteur a suspendu les achats depuis le 29 juin 2026.

Entreprise E.M. inc. – Bellechasse seulement

- Les livraisons sont suspendues pour le moment.

Analyse des marchés

La diversification des marchés et ses obligations

Depuis plusieurs mois, la mise en marché du bois est plus difficile. La hausse des coûts d'exploitation, le prix du pétrole, les droits de douane américains et l'incertitude économique réduisent la demande pour plusieurs produits forestiers.

Dans ce contexte, il est normal de vouloir diversifier les marchés. L'Europe représente un marché intéressant, mais impose des exigences strictes avec le règlement EUDR, qui vise à empêcher l'entrée de produits forestiers associés à la conversion de forêts en terres agricoles ou à la dégradation de peuplements forestiers.

Même si vous vendez votre bois à une usine locale qui n'exporte pas directement en Europe, votre bois peut quand même être concerné. En effet, les sous-produits issus de la première transformation – sciures, copeaux, rabotures ou biomasse – peuvent être revendus à d'autres usines qui, elles, exportent vers le marché européen.

Les usines doivent donc être capables de démontrer l'origine du bois qu'elles achètent. Elles doivent notamment prouver que le bois provient de forêts aménagées légalement et qu'il n'a pas été récolté dans le but de convertir une forêt en terre agricole ou de dégrader un peuplement forestier.

C'est pourquoi le Syndicat doit obtenir votre numéro de lot ou une localisation précise avant de payer votre bois. Cette information permet de retracer la provenance du bois dans toute la chaîne de transformation, jusqu'aux produits qui pourraient se retrouver sur le marché européen.

Cette obligation peut sembler lourde, mais les moyens de vérification sont de plus en plus efficaces. Des images satellites permettent aujourd'hui de comparer rapidement l'évolution du couvert forestier et de repérer des changements récents, comme une coupe suivie d'une mise en culture.

Dans ce contexte, il est important de déclarer correctement la provenance du bois. Un chargement sans information claire peut être refusé. Une fausse déclaration ou une coupe non conforme pourrait aussi entraîner des conséquences importantes pour le producteur, l'usine concernée et, plus largement, pour la mise en marché du bois de la forêt privée au Québec.

Même si plusieurs intervenants demandent à l'Union européenne d'assouplir certaines exigences, la norme EUDR demeure, pour l'instant, très stricte. Le Canada n'est pas considéré comme un pays à risque élevé, mais la règle prévoit une tolérance zéro pour le bois non conforme.

La norme doit entrer en vigueur le 30 décembre 2026. D'ici là, si vous prévoyez convertir une superficie forestière en terre agricole, il est préférable de réserver le bois récolté à vos besoins personnels ou à des acheteurs locaux qui ne sont pas liés à des marchés d'exportation vers l'Europe.

Votre Syndicat vous tiendra informés de l'évolution du dossier. Pour le moment, il faut retenir une chose : la provenance du bois doit être vérifiable pour toutes les livraisons, afin de préserver la mise en marché des bois de la forêt privée.

terre agricole. L'impact de ce règlement est majeur, car tous les produits forestiers exportés vers l'Europe devront faire la démonstration qu'il n'y a pas de fibres (bois) liées aux pratiques banies par l'Union européenne.

Les produits visés sont les bois de sciage, d'apparence, les papiers, les granules, les moulures, bref, tout produit qui contient de la fibre de bois.

Norme EUDR

Le 30 décembre prochain, le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts, communément appelé European Union Deforestation Regulation (EUDR) entrera en vigueur.

Ce règlement vise à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. Leur principal cheval de bataille est d'éviter la conversion de forêt en

Information sur les marchés

La mise en marché du bois de sciage traverse encore une période difficile. Plusieurs usines ont réduit ou cessé leur production, probablement de façon définitive. Les Gouvernements multiplient les annonces pour les soutenir, mais ces mesures sont éphémères et ont des effets limités.

Les indices de marchés sont en hausse depuis quelques semaines, mais les droits compensatoires en sont en grande partie responsables, ce qui ne laisse aucun bénéfice à personne sauf à notre voisin du sud.

Quoi qu'il en soit, les prix varient peu et les usines sont toujours intéressées à votre production. Il serait prudent de prendre contact avec votre acheteur avant d'entreprendre votre récolte pour être certain qu'il est preneur et réserver vos prix.

État des négociations avec les scieurs

Le Syndicat continue les négociations avec le Conseil de l'Industrie Forestière du Québec

(CIFQ). Les échanges commencent à donner des résultats. Le travail est loin d'être terminé, mais les discussions portent maintenant sur des éléments sensibles, mais très concrets.

Le CIFQ représente tous les scieurs de résineux détenant un permis d'usine (2000 m³s et plus de transformation annuellement). Des ententes de confidentialité ont été signées afin de ne pas nuire aux pourparlers en cours.

Au niveau des scieurs de feuillus, il reste encore huit usines à rencontrer afin de convenir d'une convention de mise en marché.

Voici la liste des scieurs qui ont signé, une convention de 3^e génération et pour laquelle le prix est négocié par le Syndicat ainsi que les scieurs signataires d'une convention de 2^e génération. Toutes les autres scieries fonctionnent encore sous une convention de 1^{re} génération (Entente-cadre de 1994) tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas la signature d'une nouvelle convention.

CConvention de 2e génération (2019-2021)	Convention de 3e génération (2022-2024)
Bois LIB inc. Clermond Hamel ltée Matériaux Blanchet inc. Scierie Alexandre Lemay & Fils inc. Scierie Lapointe & Roy ltée Scierie Lauzé inc.	Amex Bois Franc inc. Bois Cargault inc. Bois Forex Canada inc. Bois Rond Usiné L. G. inc. Cèdréco inc. Commonwealth Plywood Ltee Compagnie de placage Mégantic inc. Groupe NBG inc. Les Bois Poulin inc. Les Planchers Mercier inc. Scierie J.F. Girard Scierie M. S. Bilodeau inc. Scierie Préverco inc. Scierie VP Scierie Welsh et fils inc. Vexco Via Bois inc.

Afin de connaître les particularités des différentes conventions conclues avec les scieurs, les producteurs visés par le *Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec* sont invités à consulter le site Web du Syndicat. Ils peuvent également obtenir la copie spécifique de la convention conclue avec un acheteur en particulier en contactant le Syndicat.

Contingents 2026 et 2027

Émission des contingents

Les contingents pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 mars 2027 ont été postés le 5 août dernier. La majorité des voyages demandés ont été accordés pourvu que le marché du produit demandé soit autorisé pour un secteur donné.

Le **tremble produit sur la rive-sud** doit être produit en multilongueurs ; **si vous le produisez en 8 pieds (93 à 96 pouces)**, il doit avoir 4 pouces au fin bout et relativement droit afin de pouvoir le diriger vers Produits Forestiers Arbec.

N'oubliez pas de demander vos contingents, car rien ne garantit qu'il y aura de la disponibilité en cours de saison. D'autant plus que des pénalités sont prévues en cas de production sans contingent.

Rappel important

Pour être admissible, le producteur doit transmettre au Syndicat, en même temps que sa demande de contingent, **ses numéros de lots, la superficie de ses lots et une preuve qu'il en est propriétaire (compte de taxes) ou possesseur du bois (compte de taxes et droit de coupe).**

Informations complémentaires

Vous trouverez les spécifications par produits, par usine sur le site Web du Syndicat : www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mes services/Acheteurs-prix-offerts-et-normes-de-faconnage-des-usines/

Si vous n'avez pas reçu votre certificat ou si vous avez besoin de volumes supplémentaires ou si vous désirez obtenir plus de renseignements, vous êtes invités à communiquer avec **M. Yan Tremblay au : 418 686-3522, poste 103** ou par courriel à ytremlay@spfrq.qc.ca.

Page Facebook

@spfrq



La liste des sources de bois (point GPS ou numéro de lot, etc.) devra accompagner chaque produit exporté.

Il est important de collaborer avec les différents acheteurs, car il en va du maintien de la mise en marché de toute la filière de production de bois.

Votre collaboration est précieuse !

La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et très simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de votre région. Tapez @spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et de suivre votre organisation. Merci à tous de partager en grand nombre !



Une campagne électorale à saveur forestière

Le 5 octobre prochain, les Québécoises et les Québécois seront appelés aux urnes pour élire leur député dans chacune des circonscriptions du Québec. D'ici là, les visages des candidates et candidats se multiplieront sur les poteaux, les réseaux sociaux et dans les événements publics. Ils viendront à notre rencontre pour demander notre confiance.

À notre tour de leur poser des questions. De vraies questions.

Je vous invite à interpeler celles et ceux qui souhaitent siéger à l'Assemblée nationale et à leur parler avec votre réalité de forestier. Pas avec des généralités, pas avec de beaux principes, mais avec les faits du terrain : les contraintes, les délais, les coûts, les marchés déséquilibrés et les règles qui s'empilent au point d'étouffer l'initiative des producteurs forestiers.

Les administrateurs de votre Syndicat feront leur part. Mais plus nous serons nombreux à porter ce message, plus il deviendra difficile pour les candidates et candidats de l'ignorer. La forêt privée ne doit plus être un dossier que l'on salue poliment en campagne électorale pour ensuite le reléguer au bas de la pile une fois l'élection passée.

À l'échelle du Québec, les propriétaires forestiers représentent 134 000 individus, entreprises et familles. Ce ne sont pas des acteurs marginaux. Ce sont des citoyens, des contribuables, des entrepreneurs, des aménagistes du territoire et des gardiens d'une richesse collective. Ils méritent mieux que des intentions générales et des réponses vagues.

Trois enjeux doivent être portés clairement dans cette campagne.

Le premier concerne la place dominante de l'État dans le marché du bois au Québec. Cette dominance nuit directement aux producteurs de la forêt privée. Depuis 1986, un principe inscrit dans la Loi est censé assurer un meilleur équilibre des marchés. Cet équilibre demeure trop souvent théorique. Il est temps que le MRNF cesse de se satisfaire du statu quo et revoie ses règles pour permettre une véritable coordination régionale avec la forêt privée. La forêt privée ne peut pas continuer d'être traitée comme un acteur secondaire dans un marché où l'État contrôle une part déterminante de l'offre.

Le deuxième enjeu est celui de la multiplication des règlements. À force de superposer les exigences provinciales, métropolitaines, régionales et municipales, on finit par rendre l'aménagement forestier inutilement complexe, coûteux et décourageant. Schémas d'aménagement, règlements, normes, permis, délais et interprétations variables s'accumulent sur le dos des producteurs. Résultat : des investissements retardés, des travaux sont abandonnés et la mise en valeur de la forêt privée est freinée par l'appareil réglementaire lui-même.

Dans certains secteurs, il faut attendre plus de 30 jours ouvrables pour obtenir une autorisation. Ailleurs, un producteur doit payer plus de 600 \$ pour obtenir un permis avant même d'abattre un arbre. On voit même des municipalités interdire des éclaircies de plantations pourtant conformes au cahier de références techniques du MRNF. À ce niveau, il ne s'agit plus seulement d'encadrement : il s'agit d'un frein réel au développement forestier.

Le troisième enjeu concerne l'accès des producteurs forestiers au marché réglementé du carbone. Le ministère de l'Environnement doit revoir et assouplir ses exigences : depuis leur adoption en 2022, aucun projet en forêt privée n'a été accepté au Québec. Pendant ce temps, des projets forestiers réalisés chez nos voisins américains sont financés par des crédits carbone achetés par des entreprises québécoises.

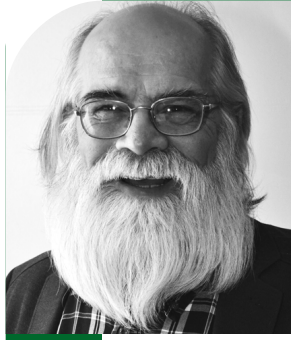
« La forêt privée ne doit plus être un dossier que l'on salue poliment en campagne électorale pour ensuite le reléguer au bas de la pile une fois l'élection passée. »

Les partis politiques devront donc faire plus que reconnaître l'importance de la forêt privée. Ils devront dire clairement ce qu'ils comptent faire pour rétablir un environnement d'affaires viable pour les producteurs. Quels engagements prendront-ils pour corriger les déséquilibres du marché du bois ? Que feront-ils pour réduire la lourdeur réglementaire ? Comment comptent-ils soutenir concrètement les propriétaires qui aménagent, investissent et contribuent à la vitalité des régions ?

On demande aux propriétaires forestiers de répondre à des attentes de plus en plus nombreuses : approvisionnement en bois, protection de la biodiversité, lutte contre les changements climatiques, mise en valeur des territoires, qualité des paysages et vitalité régionale. Mais on ne peut pas demander toujours plus à la forêt privée tout en compliquant sans cesse le travail de celles et ceux qui en prennent soin.

Cette campagne électorale doit donc être l'occasion de mettre les partis devant leurs responsabilités. Les propriétaires forestiers n'ont pas besoin de compliments. Ils ont besoin de règles cohérentes, de marchés plus équitables et d'engagements politiques clairs. La forêt privée mérite mieux qu'une promesse de passage : elle mérite une place réelle dans les priorités du prochain gouvernement.

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire



Faire entendre notre voix

Bonjour à tous les propriétaires forestiers de la région de Québec. Je me présente à vous comme président du SPFRQ, poste que les membres du conseil d'administration m'ont confié en avril dernier.

Propriétaire forestier depuis plus de 40 ans, de très petit, à peine le minimum légal pour la reconnaissance du statut de producteur forestier, j'œuvre aujourd'hui avec les membres de ma famille sur plus de deux kilomètres carrés à vocation forestière et acéricole dont j'en tire l'essentiel de mes revenus depuis 25 ans.

Pour ce qui est de mon expérience dans le syndicalisme, depuis 35 ans, je suis impliqué à divers niveaux dans l'UPA, tant au régional qu'à l'acéricole et depuis peu au SPFRQ. J'aborde ce nouveau mandat avec plaisir et détermination à développer les meilleures conditions de mise en marché du bois et opportunités de développement de vos projets forestiers.

Je tiens d'abord à souligner l'engagement de mon prédécesseur qui a tenu ce poste pendant 13 ans, je suis très bien placé pour apprécier tout le travail que cela représente, alors M. Boudreault, au nom des membres du Syndicat, je vous transmets leurs remerciements pour tous les efforts consentis.

Pour ce qui est du marché du bois, le Syndicat continue ses pourparlers avec l'industrie afin d'obtenir des conditions de vente les plus favorables possibles dans le contexte actuel, pour répondre au mandat que vous nous avez confié, le dossier évolue, mais vous comprendrez que le contexte actuel avec notre voisin au sud de la frontière qui s'amuse à changer d'humeur à tout moment l'incertitude est reine, ce qui ne facilite rien.

Pour le moment, nous nous concentrons sur les élections provinciales du 5 octobre, c'est là que chacun de vous pouvez intervenir le plus efficacement pour améliorer notre sort, d'abord pendant la campagne électorale en réclamant trois engagements de la part des candidats de vos comtés respectifs.

« J'aborde ce nouveau mandat avec plaisir et détermination à développer les meilleures conditions de mise en marché du bois et opportunités de développement de vos projets forestiers. »

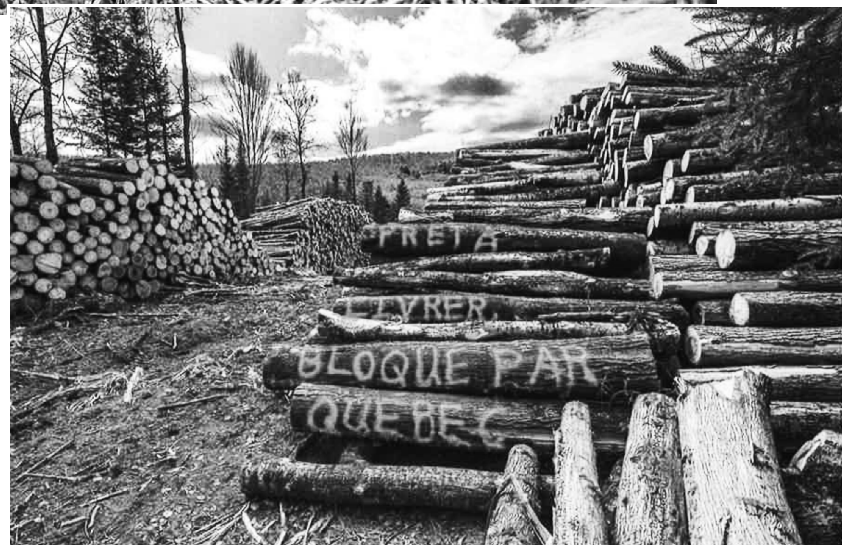
Trois engagements, soit un renforcement du principe de résidualité, qui veut que l'industrie s'approvisionne d'abord en forêt privée, que la possibilité de régler les pratiques forestières par les municipalités soit harmonisée au niveau des MRC pour donner plus de cohérence, et, finalement, de rendre accessibles les 100 000 hectares de plantations admissibles à la

vente de crédits carbone en allégeant les protocoles d'inscription à la bourse carbone au ministère de l'Environnement, qui sont tellement lourds qu'aucun propriétaire ne s'y inscrit et que ces revenus potentiels pour nous prennent actuellement le chemin des États-Unis.

Pour obtenir cela, les propriétaires forestiers devront se faire entendre à toutes les occasions possibles lors de la campagne électorale et faire le bon choix le 5 octobre.

Je vous souhaite un bel automne!

Maurice Vigneault
Président



www.foretprivee/elections

Mise à jour des dossiers de producteurs

En rappel, il est important de transmettre au secrétariat du Syndicat vos nouvelles preuves de propriété ou tout changement de coordonnées afin de maintenir votre dossier à jour, c'est votre responsabilité.

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 4 septembre 2026 » Pour voir les dernières mises à jour : www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

- 1- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.
- 2- **Entente avec l'acheteur** : Le producteur a la responsabilité de contacter l'acheteur afin de prendre une entente sur les normes spécifiques de production, les quantités à livrer, les conditions pour le transport et le prix si ce dernier n'est pas déjà négocié par le SPFRQ.
- 3- **Le prix** : Le prix affiché est un prix minimum ou négocié par le SPFRQ selon la convention de mise en marché conclue entre le SPFRQ et l'acheteur. Sauf indication contraire, le prix affiché est un prix livré à l'usine.
- 4- **Les normes spécifiques de production** : Le producteur doit contacter l'acheteur afin de connaître ses exigences particulières. Si les normes de production ne sont pas respectées, l'acheteur peut refuser le voyage ou appliquer une réduction sur la quantité livrée.
- 5- **La quantité** : Le producteur doit convenir des quantités à livrer avec l'acheteur. Certains acheteurs limitent les réceptions de bois.
- 6- **Le transport** : Le producteur a la responsabilité de négocier le coût du transport de son bois jusqu'à l'usine avec le transporteur de son choix. Certains acheteurs offrent le service de transport aux producteurs. Le coût du transport doit être déduit du prix payé à l'usine.
- 7- **Le paiement** : Le paiement du bois au producteur est effectué par le SPFRQ. Les contributions du producteur pour l'administration et l'application du Plan conjoint sont retenues sur le paiement. Les contributions sont de 1,57 \$/m³ pour le sapin et épinettes, 1,50 \$/m³ pour autres résineux, 1,93 \$/m³ pour les feuillus et 1,08 \$/m³ pour les peupliers. Pour
- connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.
- 8- Bien que le Syndicat ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.
- 9- Pour avoir l'information à jour, il est fortement recommandé de s'inscrire à PrixBois.ca. Ce site Web est constamment mis à jour et des alertes de changement de prix peuvent vous être communiquées. Cet outil offre aussi la possibilité de comparer les unités de mesures.

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

NORMES GÉNÉRALES DE PRÉPARATION DU BOIS

- 1 - A moins d'avis contraire, toutes les billes doivent avoir une surlongueur de 1/2 pouce par pied de longueur avec un maximum de 6 pouces de surlongueur.
- 2 - Toutes les billes doivent être sciées aux deux bouts le plus possible perpendiculairement à l'axe.
- 3 - Les noeuds doivent être bien rasés à l'affleurement du tronc.
- 4 - Les billes doivent être raisonnablement droites.
- 5 - Le bois livré devra être sain et s'il y a des réductions, elles s'effectueront selon les normes de mesurage reconnues.
- 6 - Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger tels clous, fils métalliques, sable ou autres.
- 7 - Les billes ne doivent pas être fourchues, ni provenir de bois de champs comportant des noeuds excessifs.
- 8 - Le bois mort, incendié ou endommagé par les insectes sera refusé.

Les marchés des résineux et feuillus

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

RIVE-NORD				
GROUPE CRÊTE (CHERTSEY) - Chertsey - Lanaudière				
Michel Martin : (514) 973-3273				
- Prix au MPMP, sur demande seulement. - Prioriser absolument les billots de 12 à 16 pi de 6 po et +. - Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre. - Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe.				
Sapin-Épinettes	12 et 16 pi	+ 75% épinette + 75% sapin	4 po et +	105 \$/TMV 100 \$/TMV
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie				
Alain Bordeleau : (819) 523-2765 #3349 / (819) 538-0590				
Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.				
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usine de Shawinigan - Mauricie				
Mathieu Saindon : (514) 953-4656				
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ				
- Billes fraîchement coupées et saines, pas de grain frisé, qui affecte le grade, ni de traces de vers. - Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, seulement pour les classes Prime, Nos 1 & 2.				
Pour la suite des notes, voir : www.prixbois.ca				
Érable à sucre	9 pi 4 po	Dér. 4FC	14 po et + 12 et 13 po 11 po 10 po	2200 \$/Mpm 1850 \$/Mpm 1400 \$/Mpm 1025 \$/Mpm
		Dér. 3FC	14 po et + 12 et 13 po	1850 \$/Mpm 1400 \$/Mpm
PRIX À LA COUR DE BOIS FOREX CANADA INC Princeville, Centre-du-Québec				
Arrêt des achats.				
BOIS LIB COUR SAINTE-THÈCLE, Sainte-Thècle, Mauricie				
Martin Picard: (819) 534-3598				
François Caron: (819) 621-5451				
- Sapin et épinettes mélangés - Le bois doit être séparé par longueur. - Pas de service de déchargement : livraison par camion auto-chargeur seulement - Livraison du lundi au jeudi : 7 h à 15 h 30.				
Sapin-Épinettes	16 pi 6 po 16 pi 6 po 16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	6 po et + 5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et +		117 \$/TMV (C) 100 \$/TMV (A) 90 \$/TMV (B) 100 \$/TMV (A) 90 \$/TMV (B)
(A) Minimum de 30% du voyage de 16 pi				
(B) Plus de 70% du voyage de 12 pi				
(C) Prix pour les voyages 100% en 16 pi				
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf				
Pierrot Savard : (418) 277-2983				
- Les billes doivent être empilées séparément par longueur. - Billes de moins de 9 cm (4 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.				
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 5 po 8 - 10 pi 5 po	6 po et + 5 po et + 4 po et +		100 \$/TMV 85 \$/TMV 65 \$/TMV
Mélèze	12 pi 6 po 8 pi 5 po	7 po et + 5 po et +		70 \$/TMV 70 \$/TMV
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf				
Steeve Welsh : (581) 978-2224				
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ				
- Pas de roulure, frais coupé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payé. - Communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois.				
Mélèze	16 pi 4 po 12 pi 4 po 10 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et +		650 \$/Corde 16 pi 510 \$/Corde 12 pi 435 \$/Corde 10 pi 350 \$/Corde 8 pi
Pin blanc	16 pi 4 po 12 pi 4 po 10 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et +		650 \$/Corde 16 pi 510 \$/Corde 12 pi 435 \$/Corde 10 pi 350 \$/Corde 8 pi
Pin rouge	16 pi 4 po 12 pi 4 po 10 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 8 po et +		650 \$/Corde 16 pi 510 \$/Corde 12 pi 435 \$/Corde 10 pi

Pruche	8 pi 4 po 16 pi 4 po 12 pi 4 po 10 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et +	350 \$/Corde 8 pi 650 \$/Corde 16 pi 510 \$/Corde 12 pi 435 \$/Corde 10 pi 350 \$/Corde 8 pi
Sapin et épinettes	16 pi 4 po 12 pi 4 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et +	650 \$/Corde 16 pi 510 \$/Corde 12 pi 435 \$/Corde 10 pi 350 \$/Corde 8 pi
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE, Rivière-à-Pierre, Portneuf			
Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210; (418) 609-2379			
- Communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois pour connaître les besoins de l'usine. - Pin blanc, achat jusqu'à la fin avril. - Carie: 20% du diamètre maximum. - Nœuds sains. (Nœuds rouge max 3 po, nœuds noir max 1 po) - Mesurage selon la Table de Roy. - Pour le bois de palette, 5% max de palette-nouveaux.			
Pin blanc	12-16 pi 6 po	12 po et +/4FC 8 à 11 po 12 po et +/2FC 8 à 11 po 10-12 pi 6 po Palette	635 \$/Mpm 600 \$/Mpm 530 \$/Mpm (C) 485 \$/Mpm (C) 440 \$/Mpm (A) 240 \$/Mpm (B)
(A) Sciage Nœuds noirs sec			
(B) Palette : 5 % maximum Palette-Nouveaux			
(C) Noeud rouge sain			
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf			
Eric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834			
- Début d'achat de billots de peuplier sciage à partir du 11 mars 2026. - Surlongueur de 4 à 6 po minimum sur le bois de sciage feuillu. - Pour les billes de 16 pieds le maximum de longueur accepté est de 200 po. - Pour le peuplier sciage, la longueur recherchée est 10 pi 6 po à 10 pi 8 po.			
Sapin, épinettes et pin gris	Pin gris (Mpm) 12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi	Pin gris (Mpm) 12 et 16 pi 12 pi 10 à 11 po 7 à 9 po 5 à 6 po et +	épinettes (Mpm) 12 pi 16 pi 12 pi 16 pi 12 pi 16 pi
	12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi	12 po et + 10 à 11 po 7 à 9 po 5 à 6 po et +	445 \$ 415 \$ 325 \$ 285 \$
		Pin gris	épinettes
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV	Moins de 50% 50 à 90% 70 \$/TMV
			Plus que 90% 75 \$/TMV
- Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. - Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.			
DÉROULAGE			
Merisier	9 pi 4 po	12 po et +/4FC	875 \$/Mpm
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)			
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et +/3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po et +/2FC+	Merisier 700 \$/Mpm 525 \$/Mpm 375 \$/Mpm 275 \$/Mpm
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+	Érable à sucre (1) 525 \$/Mpm 375 \$/Mpm 250 \$/Mpm 125 \$/Mpm
			450 \$/Mpm 300 \$/Mpm 225 \$/Mpm
			Érable rouge Hêtre, frêne et tilleul
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+	175 \$/Mpm 125 \$/Mpm 100 \$/Mpm
Peupliers	10 pi 6 po	6 po et +	70 \$/TMV
(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.			
GROUPE LEBEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix			
Mario Harvey : (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374			
- Les essences doivent être séparées par arrime. - Les billes doivent être fraîches. - En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire. - Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.			
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +	815 \$/Corde 16 pi
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et +	44 \$/m³ apparent (B) 34 \$/m³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po	30 \$/m³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et +	38 \$/m³ apparent (B) 30 \$/m³ apparent (A)
(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces.			
(B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces.			

GROUPE NBG Saint-Hilarion, Charlevoix			
Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			
• Livraison uniquement à Saint-Hilarion. • Aucun peuplier baumier accepté. • Aucune carie, trou et courbe • Bois frais seulement et sans décoloration. • NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.			
Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	65 \$/TMV

CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix			
Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			

• Possibilité de voyage de retour. • Pour la classe AAA, le prix est pour les chargements complets en 6 po et + seulement. • Tremble : Aucun achat entre le 1^{er} mai et le 15 août.			
Cèdre	8 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Corde 8 pi ^(A)
	8 pi 6 po	5 po et +	450 \$/Corde 8 pi ^(B)
	8 pi 6 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi ^(C)
	8 pi 6 po	5 po et +	200 \$/Corde 8 pi ^(D)
Épinette de Norvège	8 pi 6 po	5 po et +	280 \$/Corde 8 pi
Mélèze	8 pi 6 po	5 po et +	260 \$/Corde 8 pi
Tremble	7 pi 6 po	6 po et +	228 \$/Corde 7 pi
^(A) Qualité AAA: Max. 2% de réduction.			
^(B) Qualité AA: Max. 2% de réduction.			
^(C) Qualité A: Entre 3 et 10% de réduction.			
^(D) Qualité B: 10% et plus de réduction.			

SCIERIE J.F. GIRARD La Malbaie, Charlevoix			
Jean-François Girard : (418) 633-2554			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			

- Contacter l'acheteur avant de produire.
- Billes mortes, fourchues et/ou courbes excessives seront refusées.
- Transport payé seulement pour Charlevoix-Est

Prix au chemin			
Mélèze	12 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Corde 12 pi
	8 pi 4 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi
Pin blanc et pin rouge	12 pi 6 po	8 po et +	450 \$/Mmp
	10 pi 4 po	8 po et +	425 \$/Mmp
Cèdre	8 pi 4 po	6 po et +	400 \$/Mmp
	8 pi 4 po	5 po et +	500 \$/Corde 8 pi
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi

BOISACO INC. Sacré-Coeur, Haute Côte-Nord			
Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240			

- Pin gris maximum de 10% du volume total livré.
 - Ajout d'une prime carburant selon le prix du diésel.
 - Le prix peut être pondéré selon une distance de transport de plus de 70km de l'usine.
- | | | | |
|------------------|--|------------------------------|---------------------|
| Sapin, épinettes | 12 pi 6 po (381 cm) | 12 cm et + (DFB) au fin bout | 72 \$/m³ solide net |
| et pin gris | 16 pi 6 po (503 cm) | 12 cm et + (DFB) au fin bout | 72 \$/m³ solide net |
| | 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré | 9 cm et + (DFB) au fin bout | 62 \$/m³ solide net |

BERSACO INC. Les Bergeronnes, Haute Côte-Nord			
Yohan Blanchette (418) 232-1100 poste 105			

- Longueur: 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.
- Diamètre: Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum: 21 po.
- Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.
- Courbure: 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.
- Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.

			Secteur BEST ⁽¹⁾
Bouleau blanc	5,5 po et +		55 \$/m³ solide
Tremble	5,5 po et +		52 \$/m³ solide

⁽¹⁾ Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive.

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU Pointe aux Outardes, Manicouagan			
Eric Morneau : (418) 589-9229, poste 842285			

- Billes ne doivent pas provenir de sources controversées.
- Refus des chargements non conformes.
- Aucune branches, courbes ou caries > 25%.
- Diamètre maximum de 18 po.
- Épinette doit être séparée du sapin.

Prix au chemin			
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	4 à 18 po	40 \$/m³sol

RIVE-SUD			
----------	--	--	--

SCIERIE DUHAMEL Saint-Ignace-de-Standbridge, Estrie			
Annie May Guthrie ou Guillaume Gonthier : 1 888 283-8878, ext. 222; (450) 542-1752			

- Nous sommes au ralenti vu les marchés incertains en ce moment. Nos demandes de billots sont très spécifiques : 16 pi, 18 pi, et 20 pi, le moins billots courts possible, merci
- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraison.
- Produire maximum de 16 pieds, ensuite du 14, 12 et 10 pieds.
- Billes de 6 et 7 po ne seront pas payées
- Bois droits frais coupés, minimum 6 po de surlongueur, pas de roulure et ni de pourriture.
- Les chauffeurs doivent arrêter au bureau pour obtenir un avis de réception et donner le nom du fournisseur et le taux de camionnage.
- Possibilité de livrer du mélèze.

Table internationale			
Pruche	18 pi 6 po	9 po et +	525 \$/Mmp
	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et +	510 \$/Mmp
	8 pi 6 po	8 po et +	400 \$/Mmp ^(A)

^(A) Maximum de 5% par chargement.

FONTAINE Saint-Augustin-de-Woburn, Estrie			
Pierre Grenier : (819) 583-7199			

- Table Roy.
- Indiquer sur le feuillet de transport le mode de mesurage souhaité.
- Réception des billots du lundi au jeudi de 6h00 à 23h00, le vendredi de 6h00 à15h00.
- Respecter les diamètres minimum intérieur de l'écorce.
- Pas d'épinette de Norvège.
- Pas d'épinette de champs.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	980 \$/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Mmp
	12 pi 6 po	4 po et +	545 \$/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	500 \$/Mmp

LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie			
Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23			

- Pas de pourriture.
 - Prime d'éloignement disponible, contacter l'acheteur pour plus de détails.
- | | | | |
|------------------------|-----------|-----------|-------------------|
| Feuillus durs mélangés | 8 pi 5 po | 6 à 20 po | 368 \$/Corde 8 pi |
| | 7 pi 8 po | 6 à 20 po | 363 \$/Corde 7 pi |
| Peuplier (tremble) | 8 pi 5 po | 6 à 20 po | 281 \$/Corde 8 pi |
| | 7 pi 8 po | 6 à 20 po | 276 \$/Corde 7 pi |

BLANCHETTE ET BLANCHETTE Weedon (Saint-Gérard), Estrie			
Mario Jiona: (819) 877-2622, poste 4			

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.			
--	--	--	--

SCIERIE M. S. BILODEAU INC. Courcelles, Estrie			
Martin Bilodeau : (418) 483-5676			

- Classe AA: Pas plus de 1 po de courbure, aucune pourriture.
 - Classe A: Si plus de 1 po de courbure et de pourriture.
 - Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds.
 - Aucun chargement complet de 6 pi.
 - Un empilement de 8 pieds avec billes de 5 po et moins, sera payé 250\$/Corde.
- | | | | | |
|-------|-------|----|-----------|-------------------|
| Cèdre | 12 pi | AA | 6 po et + | 610\$/Mmp |
| | | A | 6 po et + | 450\$/Mmp |
| | 10 pi | AA | 6 po et + | 520\$/Corde 10 pi |
| | 8 pi | AA | 5 po et + | 400\$/Corde 8 pi |
| | 6 pi | AA | 5 po et + | 185\$/Corde 6 pi |

SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie			
Léopold Lapointe: (418) 483-5777			

- Nos achats de bois rond reprendront à partir du 15 juin 2026.
- | | | | |
|----------------------------|------------|-----------|--------------------|
| Prix usine | | | |
| Peupliers(tremble) | 10 pi 4 po | 5 à 13 po | 375 \$/Corde 10 pi |
| | 8 pi 4 po | 5 à 13 po | 275 \$/Corde 8 pi |
| Résineux | 10 pi 4 po | 5 à 13 po | 375 \$/Corde 10 pi |
| | 8 pi 4 po | 5 à 13 po | 275 \$/Corde 8 pi |

- Feuillus: Tous les bois francs sauf le hêtre.
- Résineux: Séparer les arrimes: [Pruche] ou [Mélèze] ou [Sapin, Épinette, Pin gris, Pin blanc, Épinette de Norvège (peuvent être mélangées)].
- Aucune épinette de champ.
- Les billes ayant un diamètre inférieur à 4 pouces seront refusées. Diamètrmaximum 10 pouces pour le bois franc.
- Livraisons des camions et de petits chargements : Lundi, mardi et mercredi, de 6h45 à 11h15.
- L'achat de Sapin-Épinettes 9' est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC. Lac-Mégantic, Estrie			
Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491 / (418) 750-1054			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			

- Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.
- DÉROULAGE**
- Bouleau jaune (merisier) et blanc: 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po [Prix au chemin](#)
- Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.

	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1900 \$/Mmp	1900 \$/Mmp
AD	14 po	4FC	Aucun	1 po max.	1650 \$/Mmp	1700 \$/Mmp
		16 po et +/3FC				
D1	12 po	12 et 13 po/4FC	2 po centré	1 po max.	1200 \$/Mmp	1200 \$/Mmp
		14 et +/3FC	4 po centré	2 po max.		
D2	11 po	4FC	Aucun	1 po max.	900 \$/Mmp	850 \$/Mmp
		12 et 13 po/3FC	2 po centré	1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré	2 po max.		
D3	10 po	4FC	2 po centré	Aucune	700 \$/Mmp	650 \$/Mmp
		11 po/3FC		1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré			

LES PLANCHERS MERCIER INC. Drummondville, Centre-du-Québec			
Jean-François Caron: (819) 472-0441			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			

- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraison pour obtenir un numéro de référence.
- Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.
- Diamètre de 8 à 30 pouces.
- Aucune restriction de coeur grade #3 et #5.
- Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Érable à sucre 1/2 coeur.
- Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et roulure.
- Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.
- Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.

\$/Mmp - Table internationale 1/4 po					
	Nº 1	Nº 2	Nº 5	Nº 4	Nº 3
	12 po et +	10 po et +	16 po et +	12, 13, 14 15 po	8, 9, 10 11 po
	3FC	2FC	0FC	0FC	0FC
Chêne blanc	1350 \$	1000 \$	675 \$	700 \$	625 \$
Chêne rouge	950 \$	800 \$	625 \$	650 \$	500 \$
Érable à sucre	950 \$	775 \$	575 \$	600 \$	525 \$
Bouleau jaune	950 \$	725 \$	550 \$	575 \$	525 \$
Frêne blanc	950 \$	775 \$	525 \$	550 \$	500 \$
Érable rouge (Plaine)	450 \$	425 \$	400 \$	425 \$	375 \$

SCIERIE PRÉVERCO Daveluyville, Centre-du-Québec			
Alain Thibeault: (819) 367-2320 ext. 1026; (819) 386-1712			
PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ			

- Livraisons : Lundi au jeudi: 6h à 23h. Vendredi : 6h à 12h (12h à 17h sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.
- Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.
- Tous les billots 0FC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.

Pin rouge	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	520 \$/Corde 12 pi

\$/Mmp – Table internationale 1/4 po						
Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette
	14 po+/3FC	13 po+/3FC	12 po/3FC	10 po/2FC	12 po+/0FC	9 po +/0CLF
	13 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	13 po/1FC	9 po/2FC	9 po+/1CLF
			15 po/2FC		10 et 11 po/1FC	

Chêne blanc	1600 \$	1350 \$	700 \$	475 \$	400 \$	325 \$
Chêne rouge	1000 \$	850 \$	800 \$	700 \$	550 \$	500 \$
Érable petit coeur	900 \$	850 \$	700 \$	675 \$	550 \$	450 \$
Érable	850 \$	800 \$	650 \$	600 \$	500 \$	450 \$
Merisier	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	450 \$
Bouleau blanc	650 \$	550 \$	475 \$	450 \$	400 \$	350 \$

BOIS LIB INC. Princeville, Centre-du-Québec			
François Caron: (819) 621-5451			

- Horaire de réception : Lundi au Jeudi : 6 à 16h30. Vendredi : 6 à 10h.
- Le bois doit être séparé par longueur et diamètre.
- Aucun achat d'épinette de champs, et pin gris.
- Communiquer avec l'acheteur avant la coupe et la livraison.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	6 po et +	810 \$/Corde
	16 pi 6 po	4 à 6 po	780 \$/Corde
	12-14 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Corde
	12-14 pi 6 po	4 à 6 po	450 \$/Corde
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	6 po et +	1000 \$/Corde
	16 pi 6 po	4 à 6 po	825 \$/Corde
	12-14 pi 6 po	6 po et +	720 \$/Corde
	12-14 pi 6 po	4 à 6 po	600 \$/Corde

MAIBEC COURS À BOIS DE PRINCEVILLE, Princeville
Luc Lambert (418) 208-1656

- Contactez l'acheteur avant de livrer pour obtenir un numéro de référence.
- Pour connaître la qualité demandée, communiquez avec l'acheteur pour recevoir le livret de spécifications par la poste.
- Bois produit par les multifonctionnelles accepté.
- La bille de pied doit être coupée au dessus du renflement de la souche.
- Les billes de 16 po et moins doivent contenir trois quartiers de plus de 4 po de bois sain en périphérie.
- Les billes de 16 po et plus doivent contenir trois quartiers de plus de 5 po de bois sain en périphérie.
- Une surlongueur de 6 po est tolérable pour le 8 pieds pour le moment.

Cèdre	12 pi 6 po	8 po et +	125 \$/TIV
	10 pi 6 po	8 po et +	125 \$/TIV
	8 pi 8 po	8 po et +	125 \$/TIV

BOIS FOREX CANADA INC., Princeville, Centre-du-Québec

Usine fermée.

RENÉ BERNARD (Princeville - Cour de Bois Forex Canada), Princeville, Centre-du-Québec
Bob Lachance: (418) 225-1063

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

AMEX BOIS FRANC INC. Plessisville, Centre-du-Québec
David Vigneault: (819) 362-8307; cell : 819-362-5202

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.
- Billots frais coupés seulement.
- Pour les billes de 12 po et +, 6 pi et 7 pi occasionnels seulement acceptés.
- Pour le cerisier tardif, les anneaux de défoliation et excès de gomme seront considérés comme un défaut.
- Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.
- Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 4 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.
- Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades
- Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.
- Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.
- Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.
- Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.
- Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».
- Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.
- Le 100\$/Mpmp pour le transport inclus dans le prix usine.

Essences	Prime +	Prime	Sélect	No.1	No.2	No.3 ⁽⁴⁾
	15 po+/4FC 16 po+/3FC	13 po/4FC ⁽¹⁾⁽²⁾ 14 po/3FC	12 po/4FC ⁽²⁾ 13 po/3FC	11 po/4FC ⁽²⁾ 12 po/3FC 15 po +/2FC	10 - 12 po/2FC 13 po + /1FC	10 po +/0FC 9 po/2FC ⁽³⁾
Noyer noir	5400 \$	4750 \$	4000 \$	3300 \$	2475 \$	1500 \$
Chêne blanc	2350 \$	2100 \$	1700 \$	1300 \$	775 \$	250 \$
Érable à sucre	1800 \$	1450 \$	1225 \$	1000 \$	725 \$	350 \$
Frêne blanc	1550 \$	1425 \$	1300 \$	1100 \$	725 \$	425 \$
Érable rouge	1400 \$	1125 \$	925 \$	650 \$	375 \$	275 \$
Chêne rouge	1200 \$	1050 \$	925 \$	750 \$	625 \$	325 \$
Bouleau jaune	1025 \$	775 \$	625 \$	450 \$	225 \$	150 \$
Cerisier	1150 \$	1025 \$	825 \$	675 \$	525 \$	425 \$
Bouleau blanc	675 \$	450 \$	425 \$	350 \$	150 \$	150 \$
Caryer	725 \$	650 \$	575 \$	475 \$	350 \$	275 \$

- (1) Bille de pieds seulement
- (2) Petit défaut accepté
- (3) Droit et sain
- (4) Faible % de n° 3 accepté dans chaque chargement

VEXCO INC. Bernierville, Saint-Ferdinand, Centre-du-Québec
Jocelyn Champagne: (418) 428-3704, extension 221, Cell: (819) 621-9045

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Évitez de couper en temps de séve. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.
- Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).
- Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.
- Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 coeur baisse d'une face claire.
- Diamètre maximum de 30 po au gros bout
- Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4

Essence	Super Prime	Prime	Sélect	\$/Mpmp - Table internationale				
	16 po/3 FC	14 po/3FC	12 po/3FC	N°1 10 po/3FC 14 po/2FC	N°2 10 po/2FC	N°5 12 po/0+1FC	N°4 10 & 11 po 0+1FC	N°3 8 & 9 po 0FC
Noyer noir	4500 \$	4000 \$	3200 \$	2800 \$	2000 \$	1400 \$	1200 \$	800 \$
Chêne rouge	1300 \$	1200 \$	1000 \$	950 \$	850 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Érable à sucre ⁽¹⁾	1200 \$	1100 \$	900 \$	800 \$	600 \$	450 \$	350 \$	250 \$
Frêne	1400 \$	1200 \$	1100 \$	1000 \$	800 \$	600 \$	500 \$	400 \$
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	700 \$	600 \$	500 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Cerisier	800 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175 \$
Bouleau blanc	700 \$	600 \$	500 \$	350 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175 \$
Érable rouge ⁽¹⁾	700 \$	600 \$	500 \$	450 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175\$
Noyer cendré	500 \$	475 \$	450 \$	425 \$	400 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$	200 \$	175 \$	150 \$	125 \$

DÉROULAGE (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)	V-1 14 po/4FC	V-2 12 po/4FC 14 po/3FC	V-3 11 po/4FC 12 po/3FC	V-4 10 po/4FC 11 po/3FC
Bouleau jaune et blanc	1500 \$	1100 \$	1000 \$	800 \$
Érable à sucre (1/3 coeur)	1600 \$	1300 \$		
Chêne rouge	1600 \$	1400 \$		

(1) (1/2 coeur)

SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Les Appalaches
Régis Nadeau: Cell.: (418) 335-1660

Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi	6 po et +	300 à 550 \$/Mpmp
	8 pi	9 po et + (Bille saine)	450 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	200 à 300 \$/Corde 8 pi

LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord), Saint-Jacques-de-leeds, Les Appalaches
Jean Rosa: (819) 583-8491

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

SCIAGE

- Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.

Essence	Prime	Sélect	\$/Mpmp - Table internationale - Prix au chemin			
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	N° 1 10 po et +/2FC	N° 2 11 po et +/0FC	N° 3 10 po/0FC	N° 4 8 po et +/0FC
Érable à sucre	850 \$	600 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Merisier	850 \$	700 \$	500 \$	350 \$	250 \$	125 \$
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Érable rouge	750 \$	625 \$	400 \$	400 \$	225 \$	100 \$

SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière
Donald Lauzé: (418) 796-2346

Sapin et épinettes	16 pi	6 po et +	Prix au chemin 260 \$/Mpmp	Prix usine 305 \$/Mpmp
	14 pi	6 po et +	250 \$/Mpmp	295 \$/Mpmp
	12 pi	5 po et +	240 \$/Mpmp	285 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	140 \$/Corde 8 pi	185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po	8 po et +	225 \$/Mpmp	
	12 et 14 pi 4 po	7 po et +	225 \$/Mpmp	
	8 pi 4 po	6 po et +	190 \$/Corde 8 pi	
	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi	

BOIS ROND USINÉ L.G. INC. Issoudun, Lotbinière
Jonathan Pothier, (438) 367-4949

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

VIABOIS INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Réjean Champigny: (819) 578-3590

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Surlongeur 4-6 po
- Aucun 8 pi sauf entente.
- Les billots non conformes ne seront pas payés.
- Toujours contacter l'acheteur avant de produire.
- Le bois doit être coupé de manière à faire le plus long possible.
- Table internationale
- 10 % de 10 pieds par voyage maximum
- Noeud sain 4 po maximum, courbe 1 po maximum sur la longueur, pas pourri, pas taché, pas de trous de vers, pas de roulure.

Pin blanc	en longueur	12 po et +	800 \$/Mpmp ^(A) 675 \$/Mpmp ^(B) 650 \$/Mpmp ^(C) 300 \$/Mpmp
	Palette	8 po et + 8 po et +	

- (A) 24 à 32 pi
- (B) 18 à 22 pi
- (C) 10 à 16 pi

SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Gaétan Fortin: (418) 882-5663

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce
Stéphane Lemay (418) 387-5670

- Bon de livraison numéroté requis.
- Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinette de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée.
- Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés.
- Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces.
- Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté.
- Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 11h30.

Sapin et épinettes	Qualité	Diamètre moyen	Billes de 8 pieds	Billes de 9 pieds
	Premium	4 à 14 po	300 \$/corde 8 pi	440 \$/Corde 9 pi
	AAA	4 à 8 po		340 \$/Corde 9 pi
	AA	4 à 6 po	260 \$/corde 8 pi	280 \$/Corde 9 pi

CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce-Sartigan
Sylvain Faucher: (418) 222-2347

- Nouvel horaire: lundi au jeudi: 6h à 20h; vendredi: 6h à 12h.
- Le bois vert seulement sera accepté.
- Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre.
- Vous devez obligatoirement livrer les gros billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde.
- Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité.
- Aucun achat de billots de pin gris et d'épinette de Norvège.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	650 \$/Corde 12 pi
Pin blanc	22-24 pi 6po	14 po et +	700 \$/Mpmp ^(F1)
	18 pi 6 po	14 po et +	575 \$/Mpmp ^(F1)
	10 pi 6 po	10 po et +	575 \$/Mpmp ^(H)
	12-14-16 pi 6po	8 po et +	575 \$/Mpmp ^(H)
	8-10-12-14-16 pi 6 po palette	8 po et +	400 \$/Mpmp ^(D,E)
Pruche	10-12-16 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Mpmp ^(G)

(D) Maximum 5% du volume en longueur de 8 pi par voyage.

(E) Courbure maximum de 2 po, pas chauffé.

(F) Noeud rouge maximum 3 po et noeud noir maximum 1,5 po.

(G) Aucune roulure acceptée.

(H) Courbure maximum de 2 po, noeud noir max 1,5 po et noeud rouge max 3 po, pas chauffé.

(I) Doit être très droit.

CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sartigan
Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477
Carl Poulin-Mercier: Cell.: (418) 222-2295

- Diamètre minimum toutes essences: 5 pouces.
- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de produire de l'épinette de Norvège et du pin gris en 8 pieds.
- Billots de qualité seulement.
- Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion.
- Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement.
- Réception des chargements: lundi au jeudi de 5 h à 17 h.

Épinette de Norvège et pin gris	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	500 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1035 \$/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	5 po et +	735 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	525 \$/Corde 10 pi

MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce-Sartigan
Marco Guay : (418) 278-3520

- Livraison du Lundi au Jeudi : 7h à 17h.
- Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres.
- Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé.
- Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce.
- Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.
- Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po.
- Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.
- Bois produit avec MULTIFONCTIONNELLE À ROULEAUX ACCEPTÉ.

Cèdre	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	550 \$/Mpmp (Qualité AA)
	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	400 \$/Mpmp (Qualité A)

SCIERIE VP Saint-Odilon-de-Cranbourne
Vincent Poulin : (418) 230-3685

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Contacter l'acheteur avant la production et la livraison.
- Réception du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à midi

Mélèze	16 pi 6 po	10 po et +	625 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	500 \$/Corde 12 pi
	8 pi 6 po	6 po et +	240 \$/Corde 8 pi

INDUSTRIES MAIBEC Saint-Théophile, Beauce-Sartigan et Saint-Pamphile, L'Islet
Luc Lambert: (418) 208-1656

- Communiquer avec l'acheteur avant de produire. Il vous fera parvenir un livret de spécifications par courriel ou par la poste.
- Bois produit avec MUTLIFONCTIONNEL À ROULEAUX ACCEPTÉ
- Important de bien démêler le 8 pi et le 10 pi sur le voyage, sinon, tout le chargement sera payé au prix de la corde de 8 pi
- Les billes de souche doivent être coupées au-dessus du niveau des racines afin de minimiser le renflement à la souche
- Toutes les billes dont les diamètres sont de 16 po et moins doivent contenir un minimum de trois quartiers avec 4 po de bois sain en périphérie de celles-ci
- Toutes les billes dont les diamètres ont plus de 16 po et doivent contenir un minimum de trois quartiers avec 5 po de bois sain en périphérie de celles-ci
- Horaire de déchargement: Lundi au jeudi 6h à 17h et Vendredi de 6h à 14h.

Cèdre	10 pi 6 po	8 po et +	460 \$/Corde 10 pi
	12 à 16 pi	8 po et +	104 \$/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	8 po et +	395 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout	104 \$/Tonne imp. verte
	12 po et + à la souche ^(A)		

(A) Le diamètre minimum est de 12 pouces à la souche

SBC CEDAR Saint-Prosper, Les Etchemins
Sylvain Garneau: (418) 594-6201, poste 144

• Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.

Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	400 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	109 \$/Tonne impériale verte
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et	109 \$/Tonne impériale verte
	12 po (30 cm) et + à la souche		

RENÉ BERNARD INC. (Saint-Zacharie) Saint-Zacharie, Les Etchemins
Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063

- Arrêt des achats de sapin-épinette, Norvège et pin rouge du 14 mars 2026 au 15 mai 2026.
- Les nouveaux prix sont en vigueur à partir du 10 mars 2025.
- Respecter les longueurs/diamètres dans le PIN ROUGE 9 po et plus
- Nous tolérons 8 1/2 po dans le 10 pi et 6 1/2 po dans le 16 pi pour le diamètre minimum
- Le pin rouge peut être mélangé en longueurs différentes dans le voyage.
- Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po.
- Contacter l'acheteur avant de produire pour les spécifications et pour la livraison.
- Des billots droits, noeuds biens rasés, pas de pourriture.
- La carie sera déduite pour chaque bille.
- L'épinette de Norvège doit être séparée sur le voyage.
- Pin blanc PRIME, seuls les billots de 16 pi, 4 faces claires avec un minimum de 14 po.
- Pin blanc sciage: maximum noeuds 3,5 po rouge et sain et 1,5 po noeuds noirs seulement 12 et 16 pi. (doit avoir 70% de 16 pi) 10% de 10 pi et 5% de 8 pi.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	7 po et +	800 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	550 \$/Corde 12 pi
Pin blanc	16 pi 6 po	14 po et +/4FC	700 \$/Mpmp
	12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	575 \$/Mpmp ^(D,E,F)
	8, 10, 12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	425 \$/Mpmp ^(B,F)
	16 pi 6 po	7 à 9 po	85 \$/TMV ^(C,G,H)
Pin rouge	12 pi 6 po	9 po et +	85 \$/TMV ^(C,G,H)
	16 pi 6 po	6 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
Sapin-Épinettes	12 pi 6 po	6 po et +	650 \$/Corde 12 pi

(B) Billes inférieures à la catégorie supérieure.

(C) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 8 po pour être mesurées et payées

(D) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.

(E) Billes de pin blanc dans un voyage : 70 % de 16 pi 6 po, 10% de 10 pi 5 po, 5% de 8 pi 5 po.

(F) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les citères de sciage seront classés palette.

(G) Le Pin rouge peut être mixe longueur dans le voyage

(H) Diamètre maximum de 40 po sous-écorce.

LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurélie, Les Etchemins
Louis Villeneuve: (418) 806-3040; (418) 564-1192

- Contacter l'acheteur avant de livrer
- Contacter l'acheteur pour l'épinette de Norvège et pour le bois en longueur et pour produire du 12 pi et 16 pi mélangé
- Aucun bois de champ accepté
- Séparer les essences par arrimes sur le camion.
- 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage

Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	En longueur	4,5 po et +	90 \$/TIV
Sapin	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	En longueur	4 po et + 80 \$/TIV ^(D)	

SCIERIE ARBOTEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Mario Legros: (418) 244-3691

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Léandre Rouleau: (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594

- Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds.
- Aucun achat d'épinette de Norvège.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/Mpmp
	14 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mpmp
	10 pi 4 po	4 po et +	310 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	280 \$/Corde 9 pi
	(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		

BARDOBEC INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Martin-Paul Blais-Gauvin: (418) 244-3612 / (418) 234-3891

Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain	270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche	70 \$/Tonne impériale verte

BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet
Raymond Laverdière: Cell.: (418) 356-4260

- Contacter l'acheteur avant de produire
- Diamètre 7 à 9 pouces, aucune carie. 10 pouces et plus, maximum 1/3 de carie.
- Si plus de 5% de réduction, le voyage sera refusé.
- Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces.
- Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie.

Épinette de Norvège	12 pi 6 po	8 po et +	480 \$/Corde12 (B)
Épinettes	en longueur	7 po et +	85 \$/TIV (A)
Sapin	en longueur	7 po et +	75 \$/TIV (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/Mpmp
	14 pi 6 po	6 po et +	570 \$/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mpmp
	10 pi 6 po	4 po et +	310 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4po	4 po et +	280 \$/Corde 9 pi
	(A) Diamètre minimum pied de l'arbre: 7 po. Diamètre minimum à la tête de l'arbre : 4 po.		

(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité Premium. Les billes qui ne se classent pas seront payées aux taux de 250\$/corde de 10 pieds.

BOIS CARGAULT Saint-Pamphile, L'Islet
Luc Fortin: (418) 894-8866 et Jérôme Labrecque: (418) 356-5099

- PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**
- Courbure maximum de 2 po acceptée.
 - Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.
 - Les chauffeurs doivent porter leurs EPI en tout temps sur notre site (casque, veste de sécurité et bottes de sécurité)

Bouleau-merisier	8 pi 6 po	6,5 po et +	260 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 6 po	6,5 po et +	260 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 6 po	6,5 po et +	250 \$/Corde 8 pi

MATÉRIAUX BLANCHET INC. Saint-Pamphile, L'Islet
Caroline Dubé, (418) 356-3344 , poste 531, cel.: (418) 710-0751

- Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées
- Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.
- Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.

Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde de 16 pi (A)
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde de 12 pi (A)
	En longueur	4 po et +	89 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde de 16 pi (B)
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde de 12 pi (B)
	En longueur	4 po et +	78 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinettes	9 et 10 pi 4 po	4 po et +	65 \$/Tonne imp. verte (D)

(A) 90% et plus d'épinette

(B) Si moins de 90% d'épinette

(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.

(D) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po ou 9 pi 4 po.

GROUPE LEBEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA) Bas Saint-Laurent
Jonathan Blais: (418) 493-2097, poste 201

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

STELLA-JONES Rivière Rouge, Hautes-Laurentides
Christan Vézina: (819) 962-3417

- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production
- Aucune carie ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude.
- Courbure légère acceptée.
- Maximum: 34% de petits poteaux de 32 à 37 pieds
- Minimum: 66% de grands poteaux de 42 pieds et +

Pin gris, Pin rouge	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
	92 pi	66 po	10 po et +	425 \$/Poteau
	87 pi	64 à 66 po	10 po et +	380 \$/Poteau
	82 pi	62 à 66 po	10 po et +	310 \$/Poteau
	77 pi	60 à 66 po	10 po et +	275 \$/Poteau
	72 pi	57 à 66 po	9 po et +	250 \$/Poteau
	67 pi	51,5 à 58 po	9 po et +	210 \$/Poteau
	62 pi	50 à 56 po	8 po et +	205 \$/Poteau
	57 pi	48 à 54 po	8 po et +	180 \$/Poteau
	52 pi	47 à 53 po	8 po et +	150 \$/Poteau
	47 pi	42 à 48 po	8 po et +	110 \$/Poteau
	42 pi	39 à 46 po	8 po et +	88 \$/Poteau
	37 pi	34 à 42 po	7 po et +	53 \$/Poteau
	32 pi	30 à 36 po	7 po et +	48 \$/Poteau

BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Deschambault, Portneuf
Gaétan Couture: (418) 875-0571 ; Cell.: (418) 455-6540

Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mpmp
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mpmp
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mpmp
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mpmp
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes

Programme d'assurance pour les propriétaires et producteurs forestiers

La Turquoise

Une forêt représente souvent l'investissement de plusieurs générations, l'œuvre d'une vie, et parfois plus. Elle reste toute-fois exposée à des risques qui s'amplifient avec les années : feux, vents violents, verglas et autres évènements climatiques imprévisibles. Un seul évènement peut détruire en quelques heures ce qui a été patiemment cultivé pendant des décennies. Et le défi, c'est que les polices d'assurance habitation ou ferme standard ne couvrent généralement pas adéquatement les boisés, particulièrement lorsqu'ils sont à vocation commerciale. Beaucoup de propriétaires forestiers découvrent cette lacune au pire moment, après un sinistre.

Les membres des syndicats affiliés à la FPFQ bénéficient désormais d'un programme développé en partenariat avec les Propriétaires forestiers du Canada. Au Québec, la compagnie d'assurance La Turquoise est le courtier exclusif du programme. Élaborée par et pour des fores-

tiers et des propriétaires forestiers qui comprennent les réalités du milieu, cette solution pratique offre une gamme complète de produits conçus spécifiquement pour protéger tant vos biens personnels que professionnels. Le partenariat garantit aux membres l'accès à des conseillers compétents, à des options de couverture concurrentielles et à un service personnalisé, le tout soutenu par un cabinet en assurance reconnu.

Pour obtenir plus d'information sur le programme d'assurance destiné aux propriétaires forestiers, communiquez avec l'équipe spécialisée de La Turquoise. David Bernard et Karine Trudel, courtiers en assurance de dommages des entreprises. Ceux-ci pourront répondre à vos questions et vous accompagner dans l'évaluation de vos besoins.

Téléphone : 833 620-6454 (sans frais)
Courriel : proprietairesforestiers@laturquoise.ca

Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois? Consultez le site Web

 **PrixBois.ca**

Transport des bois contingentés

Rappel de l'entente de transport avec l'ATBRQ

La convention de transport 2025-2027 est disponible sur le site Web du Syndicat à l'adresse suivante : www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mes services/Documents-et-outils/

Voici un bref résumé des ajustements possibles qui pourraient vous être demandés par votre transporteur :

Demande d'ajustement accès difficile : Si votre bois nécessite de le déplacer afin de charger complètement le camion parce que le sol est trop mou ou autre, le transporteur doit estimer le montant supplémentaire que ce travail représente, **demandez votre autorisation et déposer une preuve de votre accord** avec le dépôt de sa demande de paiement au Syndicat.

Demande d'ajustement pour production incomplète : Si vous avez produit moins de 21 mètres cubes apparents (3 cordes de 8 pieds) ou son équivalent, le transporteur est en droit de demander 100 \$ pour chargement incomplet, puisqu'il doit remplir son camion chez un autre producteur. **Il doit vous en aviser avant d'effectuer le transport et fournir une preuve de votre accord au Syndicat en même temps que sa demande de paiement.**

Distance hors norme : Le transporteur est en droit d'être compensé si votre bois est à plus de 3 kilomètres d'un chemin public. **Vous devez être avisé avant que le transport soit effectué, mais votre accord n'est pas nécessaire au niveau de cette compensation.** Toutefois, vous

pouvez refuser que le transport soit effectué afin de trouver une autre solution et éviter ces frais.

Demande d'ajustement, voyage léger : Lorsque le camion n'atteint pas sa charge légale parce que le bois est devenu trop léger à cause d'une production sur une longue période ou que la demande de transport a été retardée par le producteur ; le transporteur peut être compensé pour le manque à gagner. **Le transporteur doit vous en aviser et obtenir votre accord avant d'effectuer le transport. Il n'y a pas d'ajustement possible si c'est le transporteur qui a retardé à faire votre transport. C'est important que vous preniez en note quand vous avez avisé le transporteur que votre bois était prêt.**

Demande d'autorisation au transport : Si le transporteur doute que votre bois soit refusé à l'usine parce qu'il est trop vieux ou autre, il peut **vous faire signer une autorisation de transport** avant le chargement qui précise que **vous devrez assumer les frais de transport** si le voyage est refusé.

Le transporteur ne peut vous charger d'autres frais que ceux présentés précédemment sans en aviser d'abord le Syndicat.

Pour toutes questions relatives au transport de bois, veuillez communiquer avec Yan Tremblay au 418-686-3522 au poste 103.

Formation Santé et sécurité en abattage manuel de 16 heures - CNEST

Formation d'abattage reconnue par la CNEST d'une durée de 16 heures, en vertu du «*Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier*». Loi sur la santé et sécurité du travail.

L'âge minimal est de 16 ans pour utiliser une scie à chaîne lors des travaux en aménagement forestier, donc tout participant doit avoir 16 ans à la date de la formation.

Date : 28 et 29 novembre 2026

Lieu : Québec (salle à déterminer)

Durée : 16 heures, 1 journée de théorie en salle et 1 journée pratique en forêt

Formateur : Martial Grenon (Formation Sylva)

Coût : 400 \$ (taxes incluses)



Remboursement de 50 % des frais d'inscription si admissible

Un budget spécifique a été réservé par les agences de mise en valeur (Appalaches, Chaudière et Québec 03) afin d'abaisser le coût de la formation reconnue par la CNEST. Ce financement s'adresse uniquement aux propriétaires d'un lot boisé d'au moins 4 hectares situé sur ces territoires, qui utilisent une scie à chaîne à des fins personnelles et non dans le cadre d'un travail d'entrepreneur forestier.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoire

Inscription par courriel au spfrq@spfrq.qc.ca



Transport des bois contingentés

Autorisation de transport électronique

Le Syndicat travaille actuellement avec la firme Groupe PG à mettre en place, avec les transporteurs, une application électronique (ARRIME) pour créer des autorisations de transport électroniques (ATE). Ces feuillets sont obligatoires pour transporter des chargements de bois sur les routes du Québec. Présentement, ils sont produits sur papier par le transporteur.

Ce projet exploratoire vise à évaluer la pertinence d'un tel formulaire électronique, son acceptabilité par les transporteurs et les usines. L'application ARRIME est déjà utilisée avec succès par le Syndicat des Producteurs de Bois du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SPBSLSJ).

Le contexte de la région du Syndicat de Québec est complexe tant en nombre d'usines qu'en nombre de transporteurs avec chacun leurs particularités. Ce projet pilote se poursuivra jusqu'à la fin septembre 2026 puis le Syndicat devra évaluer si la poursuite du projet est souhaitable ou non.

Les objectifs poursuivis par le Syndicat sont multiples. D'abord, éviter la retranscription manuelle des informations en provenance du transporteur et de l'usine et l'uniformisation des données qui proviennent d'une base de données unique (menus déroulants).

Le transporteur y trouve son compte, puisqu'en remplissant son ATE sur son cellulaire ou son ordinateur portable, sa demande de paiement à

transmettre au Syndicat est déjà presque complétée. L'ATE est transférable à l'usine, à son département de comptabilité, au Syndicat et aux producteurs qui le désirent.

L'usine qui décide d'intégrer l'ATE à ses opérations peut y ajouter son mesurage, le transmettre à sa comptabilité pour la production du paiement. Elle évite de reproduire manuellement les données du transporteur ce qui diminue les risques d'erreur.

C'est certain que chaque usine a ses logiciels et ses façons de faire, mais la plupart des applications informatiques permettent la retranscription des données d'une application à l'autre.

L'objectif ultime du Syndicat, recevoir toutes les demandes de paiements (ATE) des transporteurs et tous les paiements des usines sous la même forme, jumeler les deux informations, les valider, faire les corrections si nécessaire, puis les passer au paiement. Toutes les personnes qui sont en place gardent leur emploi, mais leurs rôles seront différents.

Le projet débute seulement, mais présente un énorme potentiel pour tous les intervenants. Le Syndicat ne s'est pas fixé d'échéance, il va aller au rythme de l'intérêt des transporteurs et des industriels, mais c'est une évidence que ces autorisations de transport électroniques seront la norme et non l'exception au cours des prochaines années.

Événements à venir

• Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec – 19 septembre 2026

La 30^e édition de la *Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec* se déroulera le 19 septembre 2026 de 9 h à 16 h au Mont Apic, 1361 route de Bellemare à Saint-Pierre-Baptiste. <https://www.journee-forestiere-et-acericole-du-centre-du-quebec>



• Conférence canadienne sur la forêt urbaine – 13 au 16 octobre 2026

Un événement d'envergure nationale La *Conférence canadienne sur la forêt urbaine 2026* se déploiera sur trois journées complémentaires, combinant plénières, ateliers, activités de réseautage et visites de terrain.

<https://www.CCFU-2026> – Accueil – Arbres Canada

• Colloque de l'AFSQ – 22 octobre 2026

Sous le thème « *Penser biodiversité, agir en aménagement* », le colloque 2026 de l'AFSQ aura lieu le 22 octobre 2026 au Centre O3 (Camp musical) à Val-des-Sources. <https://www.Colloque-2026-de-l-Association-forestiere-du-sud-du-Quebec>



Nouvelle publication

• La Forêt privée chiffrée 2026

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a publié la nouvelle édition de La forêt privée chiffrée. Ce document recense les statistiques décrivant le territoire forestier privé, les propriétaires forestiers québécois, et les activités d'aménagement forestier et de récolte des bois.

Disponible en ligne sur le site www.foretprivee.ca, il permet ainsi de :

- Rassembler les données factuelles sur l'activité en forêt privée québécoise ;
- Partager la même information entre les multiples intervenants œuvrant en forêt privée ;
- Établir des orientations basées sur des constats chiffrés plutôt que sur des perceptions ;
- Réaliser un suivi des impacts des politiques gouvernementales affectant ce territoire.

<https://www.foretprivee.ca/je-minforme/publications-et-abonnements/la-foret-privee-chiffree/>



La forêt privée chiffrée

Édition 2026



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement : Le Fonds d'aménagement forestier

Direction : Vincent Lévesque, ing. f.

Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing. f.

Collaboration : Martin Bélanger, ing. f. et Yan Tremblay, tech. f.

Montage : Michel Greco

Impression : Hebdo Litho

Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage : 8200 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications :

Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel : spfrq@spfrq.qc.ca